Langue étrangère VI - Néerlandais **

UE 23

Enseignant(s) responsable de l'UE : Hilde COLLETTE

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	GHU23LG6
Nombre de crédits ECTS	6 (facteur de pondération)
Volume horaire	60 h (Q1 30 / Q2 30)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français, Néerlandais
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
GH23NEE2 Néerlandais 2	60	6	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE02** HE. 2. identifie ses forces et ses faiblesses et met en œuvre une démarche autonome d'enrichissement de ses capacités.
- **HE03** HE. 3. assure au sein d'un environnement généralement pluriculturel et multilingue, une communication appropriée, claire et structurée, fondée sur une écoute active et empathique des attentes et des plaintes de la clientèle et une anticipation de ses besoins.
- **HE04** HE. 4. fonctionne au sein d'une équipe, et/ou gère celle-ci ce qui implique l'écoute, l'anticipation et la gestion des problèmes interpersonnels ainsi que la motivation des collaborateurs.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Néerlandais 2

Niveau linguistique conseillé: A2+

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Néerlandais 2

Objectifs
Objectifs : atteindre le niveau linguistique B1\r\nVoir AAS ci-dessous\r\n
Contenu
Activités de compréhension (à la lecture ou à l'audition) de documents généraux ou techniques traitant des domaines de l'hôtellerie et de la gestion hôtelière : par exemple, méthodes de management, le team building, le marketing.\r\n\r\nActivités de communication orale (dialogues, présentations) et écrite (prise de notes, synthèse, lettres commerciales) dans un contexte professionnel lié aux tâches du gestionnaire en hôtellerie. \r\n\r\n

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Néerlandais 2

Approche communicative et interactive centrée sur l’apprenant nécessitant une présence assidue et une participation active au cours \r\n

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Néerlandais 2

À l'issue du cours de Néerlandais 2, l'étudiant est capable de :\r\n\r\n- atteindre un niveau linguistique B1, selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.\r\n- identifier les points forts et les points faibles dans les quatre compétences et chercher à combler ses lacunes en utilisant un support/un outil de travail/une méthode adéquat(e).\r\n\r\nExpression orale :\r\nPrend part à une conversation : \r\n- fait face à la majorité des situations que l’on peut rencontrer au cours d’un voyage dans une région où la langue est parlée.\r\n- prend part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers, d’intérêt personnel ou qui concernent la vie professionnelle ;\r\n\r\nS’exprime oralement en continu:\r\n- s’exprime de manière simple afin de raconter des expériences et des événements;\r\n- donne brièvement les raisons et explications de ses opinions ou projets ;\r\n- raconte une histoire ou l’intrigue d’un livre ou d’un film ;\r\n- exprime ses réactions.\r\n\r\nExpression écrite :\r\n- écrit un texte simple et cohérent sur des sujets professionnels ou qui l’intéressent personnellement ;\r\n- écrit des lettres et emails professionnels\r\n- décrit ses expériences et impressions.\r\n\r\nCompréhension à l’audition:\r\n- comprend les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s’il s’agit de sujets familiers ou touristiques.\r\n-comprend divers messages audio ou audiovisuels en rapport avec le cours ou l’actualité hôtelière, pour autant que ce message soit relativement distinct et accessible.\r\n\r\nCompréhension à la lecture :\r\n- comprend des textes rédigés dans un langage courant relatif au secteur de l’hôtellerie.\r\n- identifie les points essentiels de textes traitant de sujets professionnels. \r\n

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Néerlandais 2 : Syllabus qui inclut notamment : copies d’articles de revues spécialisées copies du dossier ‘vergaderen’, Zakelijk Nederlands voor anderstaligen, Ter Zake, L. Bekkers, S. Merner, intertaal, beroepenfiches VDAB copies du dossier ‘menselijke relaties op de werkvloer’, L EECHAUDT, B.BROOIJMANS,N. ENGELEN, tien op tien, Namur, Editions Erasme, 2004.	sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Néerlandais 2 : Remédiation facultative: formations de het Huis van het Nederlands, tables de conversation Babbelut, Taalgarage (un point conseil pour autodidactes), Wallangues (une plateforme d'apprentissage des langues) webographie lacunes en grammaire: http://www.ilv.ucl.ac.be/gramlink-nl/syntaxis/index.htm, lacunes en grammaire+ vocabulaire : www.taalblad.be www.nederlandsoefeneninbrussel.be/	sur internet	—
Néerlandais 2 : Syllabus qui inclut notamment : copies d’articles de revues spécialisées copies du dossier ‘vergaderen’, Zakelijk Nederlands voor anderstaligen, Ter Zake, L. Bekkers, S. Merner, intertaal, beroepenfiches VDAB copies du dossier ‘menselijke relaties op de werkvloer’, L EECHAUDT, B.BROOIJMANS,N. ENGELEN, tien op tien, Namur, Editions Erasme, 2004.	sur le campus numérique	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	50 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé

Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraîne automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. Au-delà de 15 minutes de retard ou en cas de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation.

L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s ET à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le motif d'absence est approuvé par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la séance de rattrapage organisée pendant les cours à la fin de chaque quadrimestre. Toute absence à la séance de rattrapage entrainera un zéro.

Pour les absences justifiées aux présentations orales, la date de récupération sera décidée par l'enseignant·e et communiquée par mail à l'étudiant·e.

La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation.

Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires.

Cette activité est remédiable en deuxième session.

Juin			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	50 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé
Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraîne automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. Au-delà de 15 minutes de retard ou en cas de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e. Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation. L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s ET à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s. Si le motif d'absence est approuvé par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la séance de rattrapage organisée pendant les cours à la fin de chaque quadrimestre. Toute absence à la séance de rattrapage entrainera un zéro. Pour les absences justifiées aux présentations orales, la date de récupération sera décidée par l'enseignant·e et communiquée par mail à l'étudiant·e. La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation. Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires. Cette activité est remédiable en deuxième session.			
Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	70 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	30 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé